



FFFA

Service émetteur :
ADMINISTRATIF

**PROCES VERBAL DU
BUREAU FEDERAL DU 6
JANVIER 2017**



1/ OUVERTURE DE SEANCE

MDA accueille les participants. Il vérifie que le quorum est atteint :

| MEMBRES | PRESENTS | REPRESENTES | EXCUSES | ABSENTS |
|------------------------|----------|-------------|----------|---------|
| MICHEL DAUM | 1 | | | |
| BRIGITTE SCHLEIFER | 1 | | | |
| FRANCK LACUISSE | | | 1 | |
| LIONEL LACAZE | 1 | | | |
| CHRISTOPHE BRIOLIN | | | 1 | |
| KAREN CAPPIELLO | 1 | | | |
| JUAN-PEREZ CANTO | 1 | | | |
| TOTAL | 5 | 0 | 2 | |
| INVITES ELUS/BENEVOLES | PRESENTS | REPRESENTES | EXCUSES | ABSENTS |
| | | | | |
| | | | | |
| TOTAL | 0 | 0 | | |
| INVITES SALARIES/DTN | PRESENTS | REPRESENTES | EXCUSES | ABSENTS |
| OLIVIER MORET | | | 1 | |
| BASTIEN EL GHOZZI | 1 | | | |
| | | | | |
| TOTAL | 1 | 0 | 1 | |

VOTANTS : 5 – ouverture à 19h.

Le Bureau Fédéral peut donc délibérer valablement.

MDA remercie les participants de leur présence. Il adresse ses meilleurs vœux à toutes et à tous.

A l'occasion de ce premier bureau, MDA rappelle la légitimité de l'équipe élue liée au vote de l'AG. La continuité étant assurée, l'ensemble des commissions sont actives, exceptée la commission flag, et démarrent leur activité.

Au niveau européen, l'IFAF Europe a été reconnue officiellement auprès de la préfecture de Bobigny.

A propos de nos finales, un premier dossier de candidature pour la Finale U19 est arrivé à la Fédération, déposé par le CDFA 74 avec les Black Panthers en club support.

En termes de formation, un CQP ALS mention FA, va se mettre en place rapidement sous l'impulsion de LLA, FLA et OMO.

Enfin, les compétitions reprennent à la fin du mois.

2/ VALIDATION DU PV DU BF DU 30 SEPTEMBRE 2016

Sans remarque particulière, MDA au vote le PV du 30 septembre 2016.

POUR : 4

ABS : 1

CONTRE : 0

Le PV du BF du 30 septembre 2016 est validé.



3/ PRESENTATION DU BUDGET

BEL présente le suivi du budget à date. Il explique qu'actuellement l'atterrissage prévisionnel prévoit un résultat net de -150K€. Toutefois, un certain nombre de postes budgétaires, dont l'action est terminée ou ne semble pas prévue pour cette fin de saison, permettra de faire des réajustements lors de la prochaine commission des finances prévues le 20 janvier prochain.

Par ailleurs, BSC aborde le sujet des rétrocessions liées aux formations organisées par les Ligues. Une réflexion s'ensuit sur le principe même de la rétrocession et de ce qui est entendu par « organisation ». L'idée générale serait que s'il y a implication de la ligue, il y a rétrocession, s'il n'y a pas implication de la Ligue il n'y a pas rétrocession. Une évaluation chiffrée est à faire par la Commission Formation et la DTN.

Pour la rétrocession des championnats territoriaux, le Bureau Fédéral décide de transmettre le dossier à la commission des finances mais valide le principe d'une rétrocession aux ligues.

4/ MISE EN ŒUVRE DU PROJET FEDERAL

MDA propose une vision du système d'information fonctionnant par cercle.

Un premier cercle qui doit pouvoir avoir accès à l'ensemble de l'information quasiment dans l'immédiat. Ce premier cercle serait composé du Président, Secrétaire et Trésorier.

Un second cercle qui est l'élargissement de l'information au Bureau.

Un troisième cercle qui est le Comité Directeur et un quatrième cercle qui inclut les commissions dans leur domaine de compétence.

L'objectif affiché est d'améliorer la prise de décision par ses délais et par la compétence des personnes interrogées.

Un débat s'engage avec JPC sur ce système avec lequel il n'est pas en accord. L'organisation de nos statuts et nos règlements prévoient un Bureau Fédéral et un CoDir avec lesquels il faut fonctionner. Du point de vue de MDA, ce n'est pas contradictoire.

Pour LLA, l'idée est plutôt bonne car cela permet à chacun d'être interpellé sur sa compétence et donne, par la suite, son niveau de traitement aux autres acteurs du monde fédéral. L'objet est de dire que tout le monde n'est pas nécessairement compétent dans l'ensemble des domaines et d'instaurer une confiance dans la gestion de dossiers spécifiques.

Départ de JPC.

Votants 4.

5/ EDF

Le bureau prend connaissance de l'état des lieux des contrats et des dates de stages à venir.

MDA précise que la Fédération Européenne va travailler à un projet de contrat pour le Championnat d'Europe U19. La réponse pour le stade de la Finale (Bobigny) devrait arriver le lundi 9 janvier.

6/ DEMANDE DES CLUBS

- Demande des corsaires pour la non application du doublement du tarif de la licence : validation du bureau.
- Conventions : Le Bureau valide les conventions sous réserve de l'avis positif du DTN et si cela n'impacte pas le championnat national. Toutefois, le bureau prend connaissance de certaines conventions en détail pour en apprécier les termes. Entre autres, pour la convention Diables Rouges – Aigles de Meaux, le Bureau laisse en suspens la partie féminine tout comme pour la convention Avalanche Aigles pour l'impact que cela pourrait avoir sur le championnat.

Le Bureau valide ces propositions à l'unanimité.



7/ QUESTIONS DIVERSES

- Le bureau aborde la question de la carte de vœux et du message qui y est porté à travers la représentation d'une seule discipline. Il souhaite que le mode de validation de ce type de document soit amélioré.
- MDA informe le bureau fédéral d'un contact pris avec Hard Rock Café autour du Super Bowl pour un accompagnement lors de la soirée du 5 février prochain.
- Licence 0€ : le dossier doit être repris par FLA et OMO. Il faut toutefois que la pratique soit assurée et qu'il y ait un engagement d'un représentant légal. Du coup, est-ce que le terme licence doit apparaître ?
- BEL informe le bureau de deux prochains RDV :
 - o 16/01 matin : Uniformation dans le cadre du plan de formation de la Fédération
 - o 16/01 AM : CAC dans le cadre du projet d'ouvrir une SAS pour filialisation de la partie événementielle de la FFFA, voire d'autres secteurs.
- BSC informe le Bureau du début du travail de la commission cheerleading sur le Sideline.
- BSC demande si Marion Crochet doit être présente aux Worlds d'Orlando accompagnée d'un élu. Le Bureau donne son accord pour l'envoi de MCR au Worlds afin d'accompagner le club des Cheer Excess accompagnée d'un élu fédéral à déterminer.

L'ordre de jour étant épuisé, le Bureau est levé à 21h

Brigitte SCHLEIFER

Secrétaire Générale de la FFFA

Michel DAUM

Président de la FFFA